

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

LA PRODUCTIVITÉ DE LA SAQ STAGNE DEPUIS PRÈS DE 30 ANS

Montréal, le 14 novembre 2016 – Alors que le bénéfice net réel de la Société des alcools du Québec (SAQ) est aujourd’hui 1,7 fois supérieur à ce qu’il était en 1989, la productivité de la société d’État stagne, quant à elle, depuis cette période. Autrement dit, aucun gain de productivité n’a véritablement été dégagé depuis la fin des années 80. Voilà le principal constat tiré d’une récente étude réalisée par le Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers de HEC Montréal (CPP). « Loin d’être sans conséquences, cette conclusion indique que le gouvernement du Québec n’a pas pleinement tiré profit de la commercialisation de l’alcool, déplore Robert Gagné, directeur du CPP. En négligeant l’importance de l’efficacité de la SAQ, le gouvernement a renoncé à des revenus supplémentaires potentiels, ou alors il a contraint les consommateurs à payer plus cher pour leur alcool. »

Peu d’exigences

Lorsqu’on analyse la relation qui unit la SAQ à son unique actionnaire – en l’occurrence le gouvernement du Québec –, on constate que les incitatifs à l’efficacité sont limités. Bien que des objectifs soient clairement définis au niveau des dividendes à verser, aucun mécanisme n’assure en contrepartie que ces dividendes s’accompagnent de gains d’efficacité. Or, comme la SAQ est un quasi-monopole peu assujéti aux pressions de la concurrence, elle exerce un vaste contrôle sur ses prix de vente et ses coûts d’exploitation et, par conséquent, sur son bénéfice. La société d’État peut donc chaque année déclarer un important bénéfice, sans avoir pour autant à se soucier de son efficacité.

« C’est essentiellement pour cette raison que les gains de productivité ont été pratiquement nuls au cours des 27 dernières années, et ce, même si la SAQ a largement alimenté les coffres de l’État, explique Robert Gagné. Sans exigences précises en matière d’efficacité, on ne peut pas espérer que les incitatifs soient suffisants pour que la SAQ maximise les dividendes qu’elle dégage de ses activités. À terme, c’est la société québécoise dans son ensemble qui en sort perdante. »

Les constats

Les indicateurs de productivité développés par le CPP révèlent que la stratégie d’expansion mise de l’avant par la SAQ vers la fin des années 90 a mis à mal sa productivité. Ne pouvant gérer efficacement l’augmentation rapide du nombre de points de vente, la productivité de la SAQ a rapidement décliné. En fin de compte, même si elle aura permis à la SAQ d’accroître considérablement ses ventes, cette expansion se sera réalisée au détriment de son efficacité. Et même si des gains de productivité importants ont été observés au cours des dernières années, ils suffisent à peine à compenser les pertes enregistrées depuis 27 ans.

Une recommandation simple

À la lumière de cette étude, une évidence s'impose : le gouvernement du Québec doit revoir ses exigences à l'égard de la SAQ. « En plus des objectifs à atteindre en matière de dividendes, le gouvernement du Québec devrait établir des objectifs clairs en matière d'efficacité, conclut Robert Gagné. En s'appuyant sur les indicateurs développés dans cette étude, il pourra notamment fixer des balises qui lui permettront d'évaluer concrètement l'efficacité de la société d'État. Ultimement, c'est la société québécoise dans son ensemble qui bénéficiera d'un contrôle plus serré des activités de la SAQ, que ce soit par des prix plus avantageux pour les consommateurs, ou par des dividendes plus élevés pour le gouvernement. »

Pour en savoir plus :

- Consultez le rapport [Productivité dans le secteur public québécois – LA SAQ](#).
- Téléchargez le communiqué de presse [en anglais](#).

À propos du Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers

Créé en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers de HEC Montréal mène une double mission. Il se consacre d'abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principaux sujets d'étude le Québec et le Canada. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats obtenus en organisant des activités de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d'éducation. Pour en apprendre davantage sur le Centre, visitez le www.hec.ca/cpp.

- 30 -

Source :

Liette D'Amours
Responsable des relations médias
Tél. : 514 649-2347
info.cpp@hec.ca